

LA LETTRE DE XVIè DEMAIN

n° 29 Octobre 1983 (ISSN 0291.17.28)

Le "C I C A" : COMITE D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION DES ASSOCIATIONS

Deux réunions viennent d'avoir lieu à ce sujet.

La première, le 12 septembre, organisée à l'initiative de XVIè DEMAIN à qui Monsieur MESMIN, maire du 16è, avait aimablement offert la salle des mariages de la Mairie. Monsieur MESMIN et Monsieur MORLE assistaient à cette réunion à laquelle ont participé 46 associations.

La seconde, le 22 septembre, réunissait, à l'initiative du Maire une partie des associations candidates au CICA (A ce jour la Mairie a reçu 109 candidatures).

C'est dire l'intérêt que suscite cet outil nouveau de concertation entre les élus et la population.

Des différences d'interprétation de la loi et de son application se sont révélées au cours de ces deux réunions.

Le temps, l'expérience, la bonne volonté de tous aideront sans doute à les surmonter au cours des prochains mois.

Le CICA n'est pas une personnalité morale de droit, mais une personnalité administrative qui semble devoir posséder une structure minimum, peut-être un regroupement par centres d'intérêt (sports et loisirs - social - enfants et familles - environnement et logement - activités commerçantes - artisanat) pour éviter une lourdeur et une dispersion des procédures. Les adjoints au maire, en charge de ces activités, seraient, avec Monsieur MORLE, les intermédiaires naturels de ces groupes.

Il semble, par un rapide sondage à mains levées le 12 septembre et par les réponses que XVIè DEMAIN a déjà reçues, que certaines associations sont intéressées, statutairement par plusieurs de ces thèmes. La plupart apprécieraient l'occasion de rencontre et de concertation sur des propositions qui concerneraient la vie de l'arrondissement et des quartiers.

Actuellement, le maire propose quatre réunions annuelles avec le conseil d'arrondissement; l'ordre du jour serait établi par lui d'après l'intérêt et l'urgence des sujets proposés par les associations avant la réunion. Les séances du conseil d'arrondissement sont publiques.

Les associations seraient toutes convoquées et l'ordre du jour communiqué à cette occasion. Toute documentation utile à l'étude des propositions de l'ordre du jour serait mise à la disposition des associations à la permanence de M. MORLE, le vendredi de 18 h à 20 h. Des salles seraient mises, dans la mesure des disponibilités, à la disposition des associations.

Cela nous paraît bien limitatif. Peut-on évoquer, par comparaison, les dispositions prises par le Maire du XVIIè qui a constitué un secrétariat du CICA présent, chaque jeudi, dans une salle spécialement réservée, toute la journée.

La liste des associations candidates au C I C A, sera affichée à la Mairie. Déjà des propositions ont été faites par les Associations :

- présence de contractuelles devant les écoles,
- entraide entre les familles de l'arrondissement
- harmonisation des subventions des associations,
- Maison des associations,
- cantines d'entreprises, etc...

Le mouvement se prouve en marchant ... Si tous nos espoirs soulevés par la lecture de la loi ne sont pas encore réalisés, il reste que la participation active des associations est en route : elle sera déterminante.

ACTION LOGEMENT

Les Comités d'action logement des 8^e, 15^e et 16^e arrondissements ont établi un document sur le logement à l'aide des renseignements recueillis dans leurs permanences. Bien implantés et connus dans leur arrondissement, ils reçoivent des familles, des isolés, de condition sociale modeste, qui ont besoin d'aide et d'encouragement. Ils les aident à établir leur demande de logement qu'ils transmettent à la sous-direction municipale du logement et ils déplorent que leur activité doive se borner à cela, sans qu'ils puissent, par la suite, suivre ces dossiers; ils demandent donc aux élus municipaux :

- de décentraliser l'information au niveau des mairies et
- d'augmenter les capacités et le rôle des antennes du service municipal du logement dans les mairies.

Ces antennes devraient pouvoir

1°) informer les demandeurs sur la réglementation du logement social en fonction de la situation de famille, des ressources des demandeurs et de l'inconfort ou de la précarité de leur logement actuel. Elle devrait pouvoir aussi leur dire quelle est la situation de l'offre et de la demande dans leur catégorie et les délais qui en résultent pour voir aboutir une demande.

2°) Une fois la demande formulée, renseigner les demandeurs sur son avancement, en particulier être au courant :

- de l'enquête au domicile du demandeur
- du classement qui la suit et qui permet - ou non - d'envisager l'attribution de la qualité de prioritaire
- de la transmission du dossier à la Commission préfectorale ou à des organismes disposant de logements de catégories supérieures : Stés d'économie mixte, Investisseurs publics dépendant de Stés nationalisées.

3°) La décentralisation de la gestion municipale à Paris, Lyon et Marseille a attribué aux Maires et aux conseils d'arrondissement des pouvoirs en matière de logement social. Ceci nécessite qu'ils puissent être clairement et rapidement informés de la situation des demandes de logements sociaux formulées dans leur arrondissement et de la façon dont elles ont été, ou non, satisfaites. Cette information devrait leur être fournie par l'antenne de la sous-direction municipale du logement.

4°) Ces résultats pourraient être facilement obtenus si les antennes du service du logement de chaque arrondissement disposaient d'un "terminal"

relié à l'ordinateur central tenant le fichier des demandeurs de logements sociaux, et que celui-ci soit lui-même relié au secrétariat de la Commission préfectorale et aux divers organismes gérant des logements sociaux dans la région parisienne, particulièrement l'Office public de H.L.M. de la Ville de Paris. Cette possibilité de consultation de l'ordinateur central par chaque Mairie d'arrondissement assurerait en même temps la clarté souhaitable sur les attributions pratiquées.

5°) On peut aussi envisager, qu'à certains jours de la semaine au moins, les demandeurs de l'arrondissement aient la possibilité de se renseigner, à leur Mairie, sur les divers problèmes qui peuvent se poser à eux en matière de logement, ce que font en principe les différents bureaux de la rue de Turbigo, mais dans des conditions peu satisfaisantes. Les souhaits vont même jusqu'à demander que ces permanences soient tenues à des heures accessibles aux personnes qui travaillent, le service rendu à la population ayant une priorité raisonnable sur la convenance des horaires des employés municipaux, ainsi qu'il en est par exemple pour les bibliothèques municipales.

Ces suggestions répondent réellement aux besoins et aux demandes des habitants du 16^e et nous souhaitons vivement que le Conseil de Paris s'y intéresse et puisse y répondre favorablement.

A LIRE

Notre revue : "Habiter le 16^e"

Le rapport MERLIN sur le logement social à Paris
(Documentation française).

LES FONTAINES DU TROCADERO

Appelées aussi "fontaines de Varsovie" elles étaient à sec depuis des années. Le dispositif d'étanchéité initial, pourtant impressionnant, avait lâché et malgré de nombreuses réparations, le bassin était devenu une passoire inondant les locaux techniques et les salles de réunion situées au-dessous.

La réfection a marché rondement : les travaux d'étanchéité commencés en février 82 ont été terminés le 10 juin de la même année.

Il a fallu changer les pompes : il y en a 9 d'une puissance de 30 à 160 Kw (100 CV). L'ensemble est capable de débiter 8000 mètres cubes d'eau à l'heure.

L'élément le plus spectaculaire est constitué par les canons à eau : 5 ensembles de 4 tubes, chaque tube projetant 200 litres par seconde, avec une portée qui peut atteindre 55 mètres.

Il a fallu remettre en état les 526 projecteurs qui éclairent les jeux d'eau.

L'architecte des fontaines : Monsieur MAITRE, assistait aux essais des nouvelles pompes; il a pu rappeler qu'il les avait conçues et construites en 1936 pour l'Exposition Universelle de 1937 - lors de la construction du Palais de Chaillot.

Les touristes sont toujours nombreux à les admirer. On a même pu en voir, au cours des chaudes journées de cet été, pratiquer des jeux d'eau qui donnaient aux bassins un aspect balnéaire inattendu.

NOTRE SYMPATHISANT AU CANADA

Jusqu'où va XVI^è DEMAIN ?

Notre revue "Habiter le 16^è" a intéressé jusqu'à des urbanistes et des étudiants canadiens, intérêt que nous avons eu la bonne surprise de voir matérialisé en juillet par un chèque de la Banque de Montréal.

Nous aimerions tant que cette spontanéité et cet intérêt soient partagés par un grand nombre de nos plus proches voisins !

LE XVI^è MARAICHER

Le monument de la Place de Mexico enfin disparu, a été remplacé par une corbeille circulaire à la satisfaction du voisinage. Dans l'attente de l'arrangement floral annoncé, des écologistes impatients ont planté trois laitues et un petit chou sans pousser l'enthousiasme jusqu'à un arrosage journalier. Avis aux amateurs !

NOS ELUS

La Mairie du 16^è Arrondissement met à la disposition du public une liste complète des élus, des adjoints au Maire avec leurs responsabilités respectives.

Ce who's who de l'administration locale sera certainement très apprécié.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Association Familiale Catholique de St Honoré d'Eylau 113 av. Victor Hugo

La Braderie aura lieu : 63 rue Boissière

Dépôt des Vêtements : 63 rue Boissière
réservé aux membres des A.F.C. qui n'ont pas de braderie sur leur territoire et aux habitants du 16^è :

LUNDI 17 OCTOBRE de 9 h 30 à 19 h

Vente :

MARDI 18 OCTOBRE de 14 h à 19 h (réservée aux membres d'A.F.
(munis de leur carte
MERCREDI 19 OCTOBRE de 10 h à 19 h
JEUDI 20 OCTOBRE de 10 h à 19 h
VENDREDI 21 OCTOBRE de 10 h à 19 h

ASSEMBLEE GENERALE : le LUNDI 17 OCTOBRE à 20 h 30 - 63 rue Boissière;
Le Commandant MORIN, spécialiste du problème des "Sectes" animera la réunion.

Le Centre International des Etudiants et Stagiaires est chargé de l'accueil et de la gestion de près de 20.000 étudiants et stagiaires provenant de 143 pays, qui viennent en France pour terminer des études universitaires ou perfectionner leurs connaissances professionnelles.

Le C.I.E.S. se préoccupe également de contacts à établir entre familles françaises et stagiaires étrangers. Beaucoup d'entre eux, en effet, restent isolés et repartent dans leurs pays sans avoir eu l'occasion de connaître des foyers français, et sans avoir pu nouer des relations humaines, extra-professionnelles, si importantes pour l'image qu'ils garderont de leur séjour en France.

Le C.I.E.S. vous serait donc très reconnaissant de bien vouloir accepter d'inviter un jour à votre table un boursier étranger, et, si cette rencontre vous a semblé enrichissante, de continuer à le recevoir de temps en temps. Nous nous permettons cependant de vous préciser qu'il s'agit d'un échange culturel et humain dépassant le cadre du simple apport linguistique traditionnel.

Pour tout renseignement : C.I.E.S. 28 rue de la Grange aux Belles
75010 - Paris - Tél. 200 11 28

Etudes et Recherche d'Auteuil

JEUDI 20 OCTOBRE à 20 h 45

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION DE LA CITE

Monique DUMONT et Philippe BONE, du Comité d'études et de liaison "Participation à la vie locale" de la Fondation pour la vie associative (FONDA) qui regroupe les associations soucieuses d'échanges, de réflexion et d'action communes.

DU 17 au 26 NOVEMBRE 1983

10 jours avec et pour le "QUART MONDE"
avec AIDE A TOUTE DETRESSE (A.T.D.)

- Une exposition, ouverte de 18 h à 20 h
- Deux rencontres en soirée : Jeudi 17 : Présentation et débat sur ce que représente et fait A.T.D.
Jeudi 24 : Réflexion sur l'exclusion

Institut Britannique de Paris

Recherche pour des étudiants britanniques de niveau universitaire séjournant à Paris pour des périodes de 3 - 6 - ou 9 mois :

Chambres de bonne avec confort,
Chambres dans appartement
Studios et 2 pièces

Rencontres Culturelles du 16è

Les conférences recommencent le 27 octobre. Les thèmes en seront :

O - Le Proche-Orient dans les relations internationales depuis 1945
par M. COINJET.

P - Aux sources de quelques grandes expériences religieuses par M. MORANT

Q - Les Maîtres de l'inquiétude par M. SEAILLES

R - La peinture du XV^e siècle dans l'Italie du Nord par Mme YEATMAN

S - Des faïences et porcelaines françaises par Mme LAHAUSOIS.

Pour tout renseignement s'adresser au CLIS, 71 av. Henri Martin
TÉL. 504 02 86 (10 h à 12 h et lundi 14 h à 16 h).

STADE FRANÇAIS

L'Ecole d'athlétisme du Stade Français a repris son activité tous les mercredis de l'année scolaire, à l'exception des périodes de vacances scolaires et fêtes, de 14 h 30 à 16 h.

Elle est ouverte aux enfants de 10 à 13 ans exclusivement. Les inscriptions seront prises par le secrétariat au stade même. Il vous sera remis un folio relatif aux modalités de fonctionnement de l'Ecole d'athlétisme.

Les ENTRAINEURS et CONSEILLERS sont des éducateurs, des entraîneurs diplômés de la Fédération Française d'Athlétisme, des professeurs d'EPS.

Le SERVICE MEDICAL est assuré gratuitement tous les mercredis après-midi.

L'école fonctionne au Stade G. Hébert
10 boulevard Murat 75016 Paris

Métro : sortie Porte d'Auteuil
Autobus : P.C. - 52 - 123

Renseignements : 2 rue du Cdt Guilbaud Tél. 651 66 53